

champs, comme un forcené, frappant ceux qu'il rencontroit & se maltraitant lui-même, & que Jésus adoucit cette humeur sombre & féroce, qu'il la calma; je ne dirai pas qu'il gagna sur le démon une victoire signalée. Et pourquoi ne le dirai-je pas? pourquoi me garderai-je bien de le dire? C'est que le fait étant présenté de la manière que je viens de l'exposer, *il n'est point établi par des bonnes preuves qu'il y eut possession ou obsession.* Mais si je lis que *cette femme étoit sous le joug de satan depuis dix-huit ans*, si je lis que cet homme étoit rempli de diables, alors je le croirai ainsi sur l'autorité de l'Écriture, aussi respectable quand elle énonce les circonstances d'un fait, que quand elle raconte le fait lui-même: je le croirai parce qu'alors *il est établi par de bonnes preuves* que ces deux maladies n'étoient pas naturelles; qu'il n'y avoit ni consommation, ni dessèchement, ni mélancolie, mais un ou plusieurs démons qui suppléaient * les agents * ou qui em- physiques & ordinaires. Vous comprenez plotoient actuellement, mon cher docteur, que vous ne devez point combattre le sentiment des théologiens sur les *démoniaques*, en alléguant vaguement qu'on fait une excursion déplacée, lorsqu'on va chercher hors la nature, la cause d'un effet qui est tout entier dans son enceinte. On aura toujours à vous dire que vous confondez le *fait réel* avec la *simple possibilité*, & qu'il reste à examiner si le fait contraire à votre possibilité *n'est point établi sur de bonnes preuves.*